

AWBB

Province de Namur

Groupe Parlementaires.

PV N°05 – 2015/2016 - Réunion des 3 comités du 14/01/2016 (art PA 48-f)

Présents : MM Lopez L. et Nivarlet J, membres du CDA de l'A.W-B.B.

M Hancotte A., Procureur régional

M Henquet G., Président du CP, MM.Lauwerys J., Hastir M., Verkest L., Deleuze J.M., Warzée J., Mesureur M., membres du CP

Mme Labidi Herion N.et M. Hougardy M. membres du CJP. Namur

M Trausch G., Président du Groupe des Parlementaires Namurois, MM Servais Ch., Aigret Ph., Regnier M., Martin D.et Herquin P., membres du Groupe des Parlementaires Namurois.

Invités excusés : Mme Porphyre C., MM Delchef JP., Ringlet J., Martin Ch. et Meurice J.

Absents : MM Vandeput J-C, Davreux J-F et Mottiaux S.

Invitation lancée par le Groupe des Parlementaires (PA48-f), Trausch G. souhaite la bienvenue, présente ses vœux et cède la parole à Hougardy M. qui souhaite s'exprimer, au nom du CJP.

Hougardy M. estime que certains dossiers traités par le Conseil d'Appel ne sont pas toujours de première importance. Certains représentants de clubs interjettent appel, trop souvent par simple convenance. Le procureur Hancotte A. ne contredit pas ce constat. Lopez L. et Trausch G. signalent que l'AG de l'AWBB devrait introduire la notion de frais de procédure par dossier traité par un Conseil judiciaire. Compte et décompte seront ensuite faits à l'issue de la procédure à charge de la partie succombante du dossier.

Trausch G. propose à l'assemblée un tour de table.

Hastir M., membre de la Commission technique jeunes : regrette la disparition « partielle » des sélections provinciales. Vu l'évolution de la situation il est plutôt favorable à l'organisation d'une « draft régionale ». Nivarlet J., au nom du CDA, explique que 80 % des sélectionnés régionaux resteront le choix des provinces. Les 20 % restant pourraient être complété selon des critères qui restent encore à définir. Il est important que toutes les provinces travaillent de manière identique, ce qui n'a pas toujours été le cas précédemment.

Le Département « Détection et Sélection Jeunes et Haut Niveau » présentera des nouvelles initiatives à ce sujet, tout en veillant aux intérêts des clubs mais en tenant compte des restrictions budgétaires prévues.

Aigret Ph., président de la Commission de formation des arbitres : les désignations d'arbitres/week-end se passent plutôt bien. Néanmoins pas mal de travail reste à faire au niveau de l'encadrement et du suivi des jeunes arbitres afin qu'ils puissent progresser. Une collaboration tant au niveau provincial que régional est absolument nécessaire. On dénombre beaucoup trop d'équipes namuroises en régionale, ce qui ne facilite pas le travail des convocateurs.

Regnier M. suggère que durant la période des « mutations », des matches, pour les clubs candidats aux compétitions régionales, soient organisés avec la participation des joueurs concernés afin de déterminer s'ils sont ou pas à niveau.

Lopez L. admet que les compétitions « jeunes » ont besoin d'être relookées mais le sujet n'est pas simple. Le Département Championnat planche actuellement sur diverses formules. Toutes les suggestions en cette matière sont les bienvenues.

Henquet G., président du CP., fait remarquer cependant que les compétitions organisées en plusieurs tours engendrent plus de travail et de difficultés pour les clubs dans l'élaboration des calendriers.

Servais Ch. rappelle le courriel de Vanoverschelde L. d'Andenne Basket (2187) qui établissait ce même constat : trop d'équipes, de niveau différent, dans nos championnats « jeunes régionaux ».

Warzée J., président de la Commission de propagande : explique que l'organisation des rencontres 3&3 s'est nettement améliorée par rapport à la saison passée. Les matches de 4c 4 posent parfois encore quelques problèmes (grand terrain alors qu'un $\frac{3}{4}$ est prévu). La participation des animateurs est appréciable (formation utile et bénéfique).

Trausch G. abonde dans le même sens. Il félicite le Département Minibasket pour l'excellent travail qui visiblement commence à porter ses fruits. Il fait part de la difficulté qu'ont certains clubs pour s'approvisionner en « ballons n°5 - légers ». Lopez L. va s'informer auprès du fournisseur, auquel cas il en contactera d'autres.

Warzée J et Trausch G. demandent que les panneaux mobiles (AWBB) soient munis de protections; la sécurité doit primer (Commission homologation des terrains ?). Lopez L. prend acte.

Hancotte A., procureur régional : informe et se réjouit que le nombre de dossiers disciplinaires traités au niveau des provinces de Namur, Luxembourg et Brabant Wallon sont en diminution.

Mesureur M., responsable du contrôle des feuilles : constate que ce sont toujours les mêmes clubs qui, par manque d'attention, n'arrivent pas à échapper aux « amendes »

Lopez L., secrétaire général : informe que suite à la création de la Fondation « Prombas », on constate des anomalies (notamment au niveau du PC53) ayant des incidences sur les championnats régionaux. Pour la prochaine saison, il y aura lieu de clarifier et d'adapter les divers règlements de compétitions (Prombas, VBL et AWBB) .

Trausch G. en guise de conclusion, souhaite qu'une réflexion se fasse au niveau de l'AWBB, en ce qui concerne l'encadrement et la formation des entraîneurs. Si uniquement 38 sur 550 demandes de LC-stagiaires ont » terminés » leur formation : cela pose question et la nécessité d'une réflexion. Le CDA est conscient du problème et semble vouloir envisager de revoir la formule. Les équipes sont en attente de coaches « formés », c'est évident mais, appliquer simplement des amendes, n'améliorera pas l'accessibilité aux formations.

Lopez L. et Trausch G. remercient tous les représentants présents, des différentes instances provinciales, pour leur participation active aux débats.

HERQUIN Pascal,
secrétaire

TRAUSCH Gérard,
président des parlementaires namurois